

LE TACP 2023 EXPLIQUÉ



Le Tennis Anti-Corruption Program (TACP) protège l'intégrité du sport et vous protège, vous, contre la corruption et les délits liés aux paris. Pour consulter l'intégralité des règles du TACP, rendez-vous sur www.itia.tennis

Tous les Personnels de tournoi travaillant dans des Événements de tennis professionnel sont concernés par le TACP et ils le resteront pendant une période de deux ans suivant le dernier Événement dans lequel ils ont travaillé.

Il vous incombe de connaître les règles et de les respecter:

PARI

Vous n'êtes ni autorisé à parier sur un événement tennistique quel qu'il soit, ni à aider un tiers à le faire.

Les marques de paris tennistiques ne doivent pas vous sponsoriser, vous employer ou vous procurer tout autre avantages.

TRUCAGE DES MATCHES

Ne demandez pas à un joueur de truquer le résultat ou tout autre aspect d'un événement de tennis (ou ne l'aidez pas à le faire): sont concernées la manipulation d'éléments spécifiques (paris exotiques) portant sur les points, les jeux ou les sets, ou la tentative de modifier le tirage au sort, de quelque manière que ce soit.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Ne partagez pas avec qui que ce soit des informations privées et sensibles sur un événement de tennis ou un joueur à des fins de paris.

WILD CARDS

Vous ne devez pas recevoir d'argent ou toute autre forme de rémunération en échange d'une wild card.

Toute infraction aux règles vous exposerait au risque d'interdiction à vie des compétitions de tennis et à une amende pouvant atteindre 250 000 \$.

Pour contribuer à la protection de notre sport, veillez à:

SIGNALER

à l'ITIA toute connaissance ou soupçon de corruption.

INFORMER

l'ITIA dès que possible si vous faites l'objet d'une prise de contact potentiellement malhonnête.

COOPÉRER

pleinement aux enquêtes de l'ITIA si et quand elle vous demande de le faire.

Pour plus d'informations, pour signaler un acte de corruption ou pour toute autre question, téléchargez l'application ITIA ou contactez-nous en cliquant sur les liens ci-dessous:



education@itia.tennis



www.itia.tennis







